

LAPIN CHEVRE



HISTORIQUE *



Originaire du pays de Saintonge.

Le Lapin Chèvre aurait
pour berceau une

zone se situant autour

des villes de Jonzac

et Ozillac en

Charente-Maritime.

HISTORIQUE

A l'origine, le Lapin Chèvre est le résultat de croisements de lapins fermiers. Au hasard des portées apparaissaient des lapereaux dont la coloration ressemblait à la robe de la Chèvre poitevine, manteau noir et ventre blanc. Ces lapins furent gardés et servirent de reproducteurs dans plusieurs fermes.

Au départ la sélection de ce lapin s'est effectuée pour son apparence mais aussi et surtout pour sa rusticité, sa robustesse, sa prolificité et sa très bonne adaptation à l'alimentation fermière de l'époque.

HISTORIQUE *

standard de la race



La Poitevine, une chèvre longiligne et gracieuse

HISTORIQUE

Entre 1980 et 1990, M. **Dominique Massoubre**, membre du Conservatoire des races d'Aquitaine, parcourt la région à la recherche d'animaux appartenant à des races menacées. Au cours de ses rencontres, il repère des lapins, à la robe bien particulière, qui lui rappellent ceux élevés par sa famille dans les années 1960.



Il rentre en contact avec M. **Jean Coutard**. Ils partent en quête de lignées supplémentaires. Ils en retrouvent plusieurs; Un long et patient travail de sélection commence alors, afin d'améliorer le phénotype, sans sacrifier le génotype, à savoir ses qualités fermières.

HISTORIQUE

En janvier 2000 **Pascal Desautard**, prit contact avec la Commission des Standards de la F.F.C.. Une première rencontre, organisée le 11 juin 2000 à LEZOUX dans le Puy-de-Dôme, permit à MM. **Pascal Desautard** et **Pierre-Edmond Desse** de présenter quelques sujets à un groupe de juges.



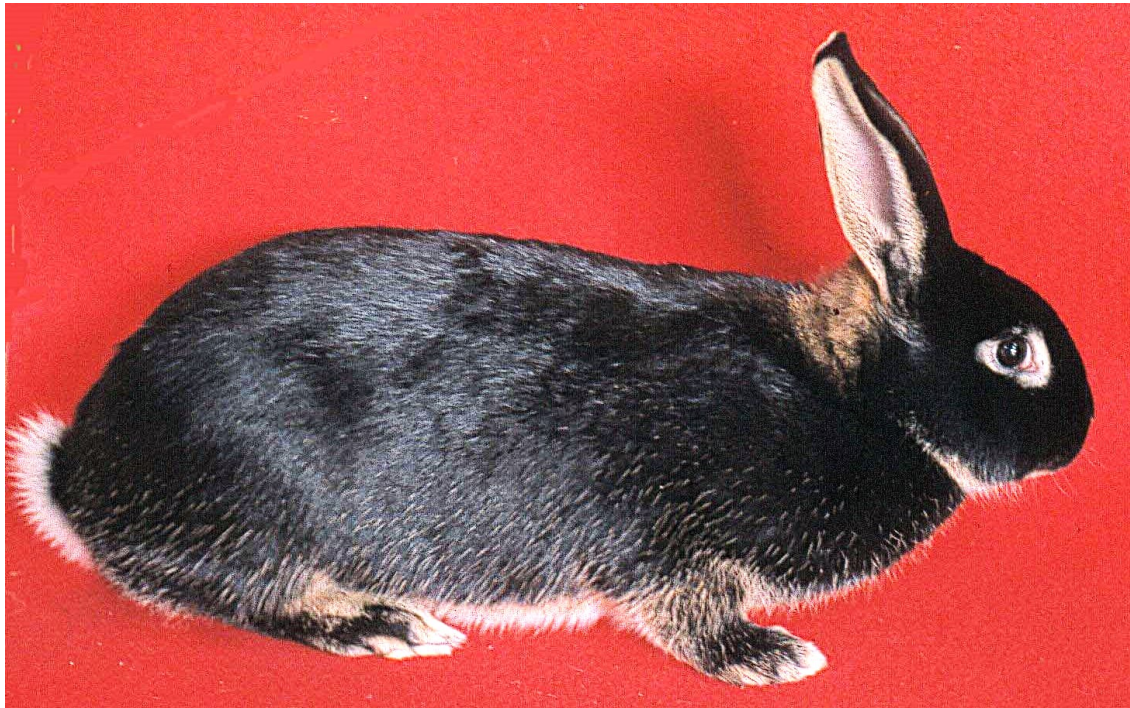
Messieurs Dessautard, Desse et Chaussinand

HISTORIQUE

Suite à cette présentation, la Commission des standards décida de lancer la procédure officielle d'homologation.

Première étape, ST FLOUR dans le Cantal, le 16 décembre 2000.

La race « Lapin Chèvre » est intégrée au standard français le 29 mai 2004.



GÉNÉRALITÉS

Échelle des points

Aspect général :	20 points
Masse :	10 points
Fourrure :	20 points
Couleur et manteau :	15 points
Sous-couleur :	15 points
Marques et zones de coloration :	15 points
Présentation et soins :	5 points



ASPECT GÉNÉRAL

Corps harmonieusement arrondi sans être massif. L'animal est relativement *élancé*.

L'avant-train bien développé reste assez fin.

Ligne dorsale légèrement arquée se termine par une croupe optiquement arrondie.

ASPECT GÉNÉRAL



ASPECT GÉNÉRAL

Tête, assez fine chez la femelle. Un peu plus forte chez le mâle tout en gardant une certaine finesse.

Oreilles minces, velues, tenues bien droites et serrées. Longueur entre 11 et 14 cm.

Fanon toléré le plus réduit possible chez la femelle.

ASPECT GÉNÉRAL



ASPECT GÉNÉRAL

Défauts légers :

Corps un peu ramassé.

Défauts graves :

Manque total de type. Corps massif.

Oreilles de longueur inférieure à 11 cm ou supérieure à 14 cm.

MASSE

2,500 à 3,500 Kg

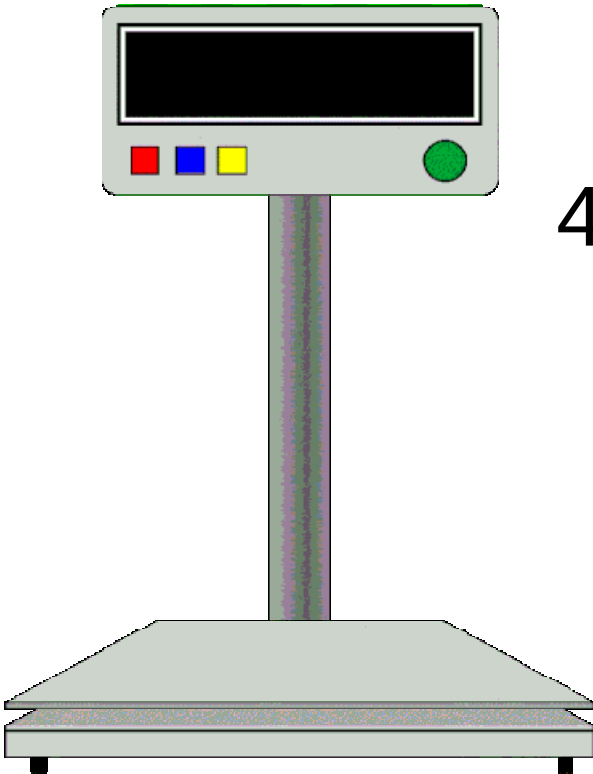
9 points

3,500 à 4,250 Kg

10 points

4,250 à 4,500 Kg

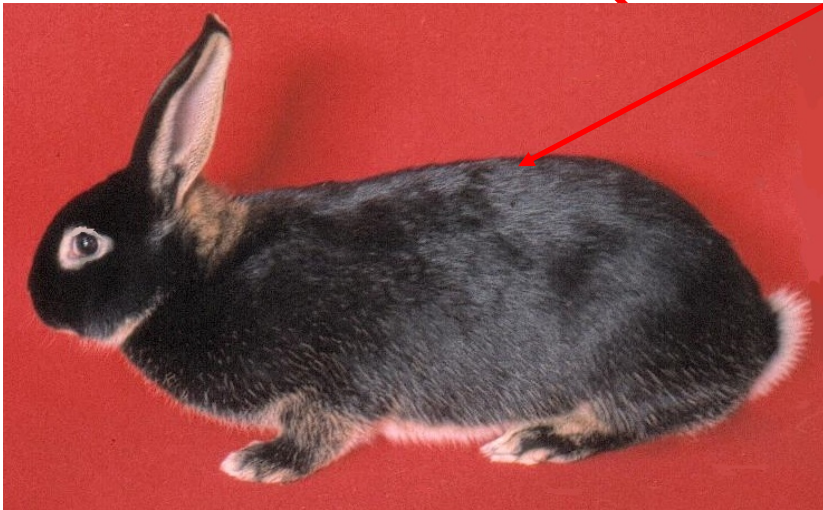
9 points



FOURRURE *

De très bonne tenue, assez courte, lustrée, fine et dense.

Poils recteurs bien apparents.



FOURRURE

Défaut léger : manquant un peu de tenue ou de lustre, oreilles presque glabres.

Défauts graves : Sans tenue, terne ou trop rêche.

Couleur et manteau

Modèle de coloration AGOUTI dit LOUTRE.

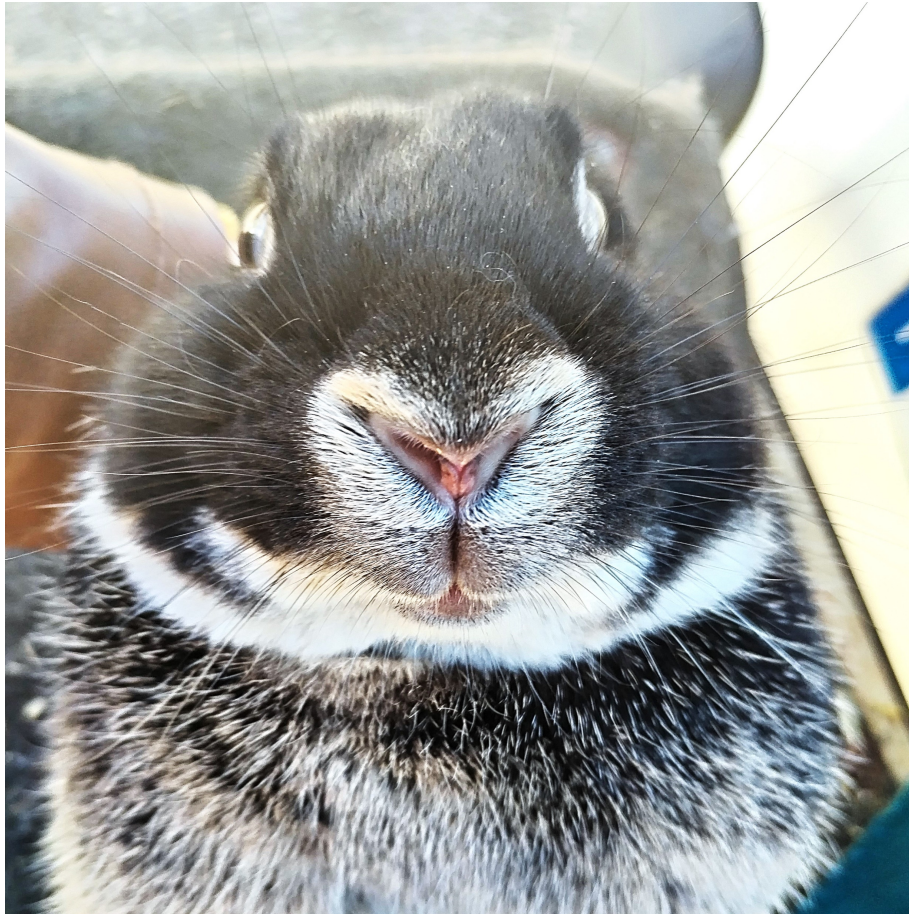
Le pelage se compose de 3 couleurs, pures et homogènes.

La couleur fondamentale est **noire ou bleue**. Elle recouvre, la tête, la partie des oreilles, le manteau flancs inclus, la poitrine, le dessus de la queue et la partie visible des pattes.



Couleur et manteau

Le dessous du menton, le tour des yeux, le ventre, la partie intérieure des pattes, le dessous de la queue sont de teinte **blanchâtre**.



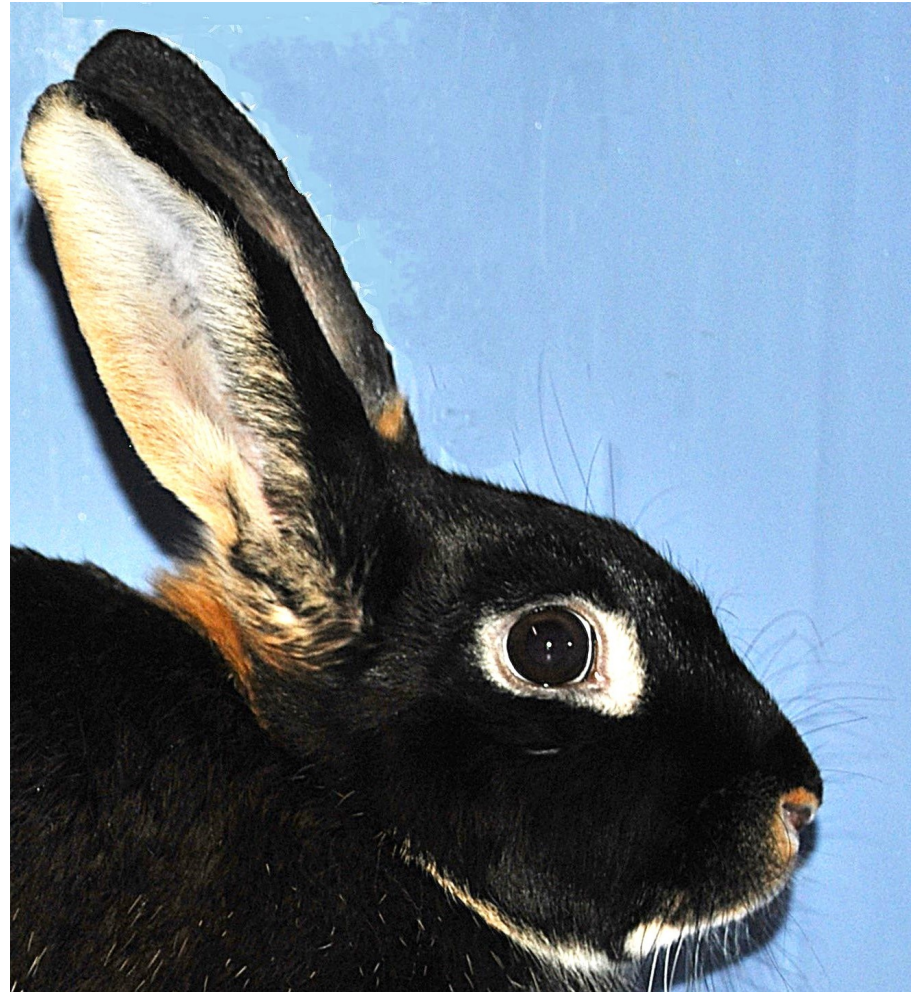
Couleur et manteau

Un liseré **feu jaunâtre** lie le blanc et la couleur fondamentale, encercle les narines et borde les mâchoires.



Couleur et manteau

Le tour des yeux peut être plus blanchâtre.



Couleur et manteau

L'iris des yeux brun foncé chez le noir, gris bleuté chez le bleu.

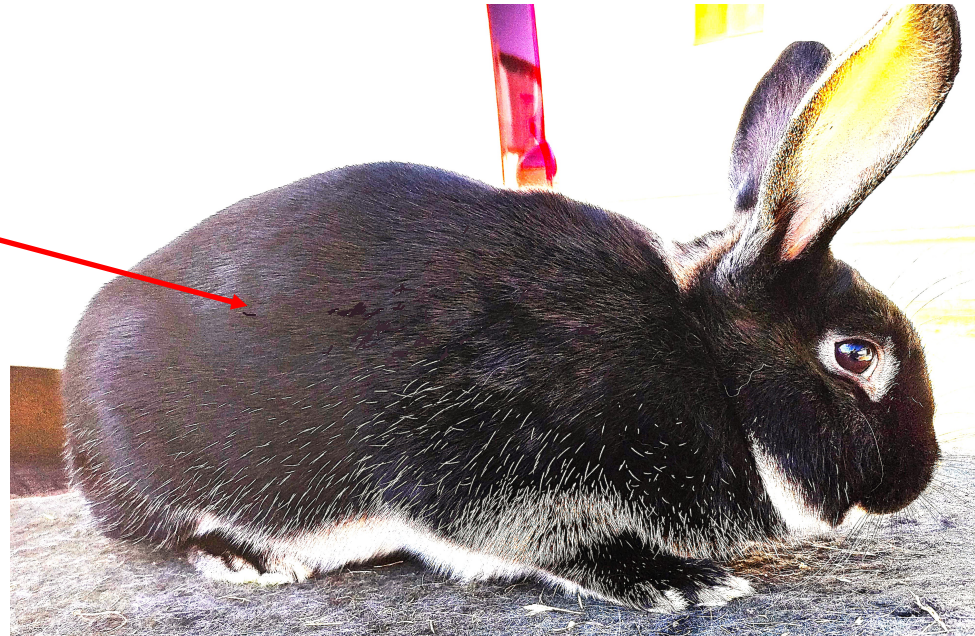
Les ongles sont bruns plus ou moins foncé selon les variétés.



Couleur et manteau

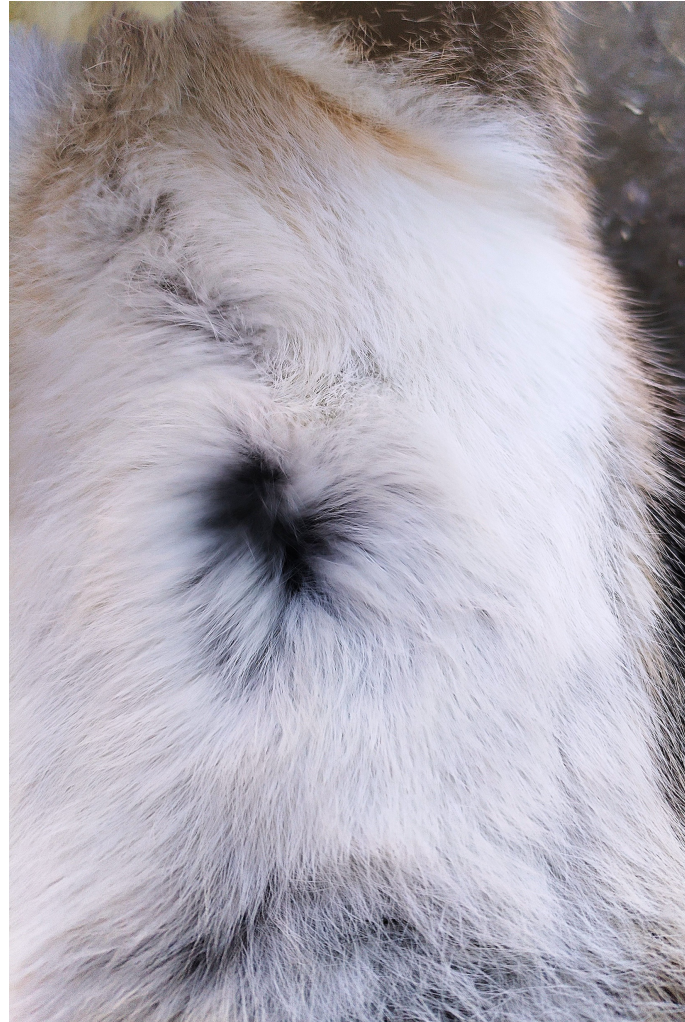
Défauts légers : Couleur fondamentale un peu rouillée, pas assez délimitée, terne. Ventre un peu trop jaunâtre, feu vraiment trop intense. Couleur du ventre mêlée de jaune (sauf à l'aine). Léger envahissement de la poitrine par la couleur jaunâtre. Poils jaunâtres sur le dessus de la queue.

Défauts graves : Couleur défectueuse: poils blancs ou jaunâtres dans les marques. Couleur du manteau trop délavée, forte rouille, absence de poils de jarre jaunâtres dans les zones où ils sont souhaités. Ventre entièrement jaunâtre.



SOUS-COULEUR

La sous-couleur, ventre inclus est bleue sur l'ensemble du corps.



SOUS-COULEUR

Défauts légers : Sous-couleur ventrale non exprimée sur l'ensemble du ventre.

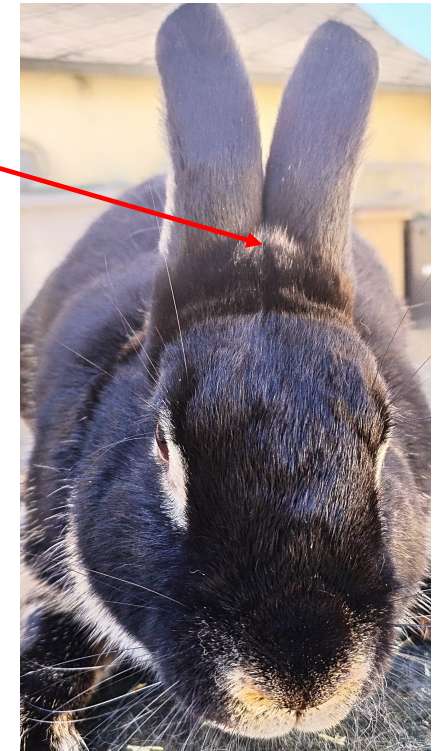
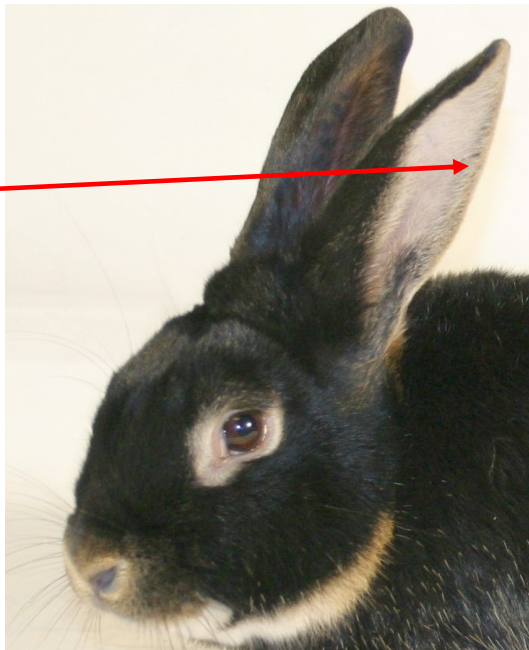
Défauts graves : Sous-couleur ventrale totalement blanche.

Marques et zones de coloration

Les marques se détachent aux endroits suivants : tour des yeux, narines, dessous du menton, bordure des joues, taches dites en pois entre les oreilles, ventre, dessous de la queue, partie intérieure des pattes.

L'intérieur des oreilles est blanchâtre.

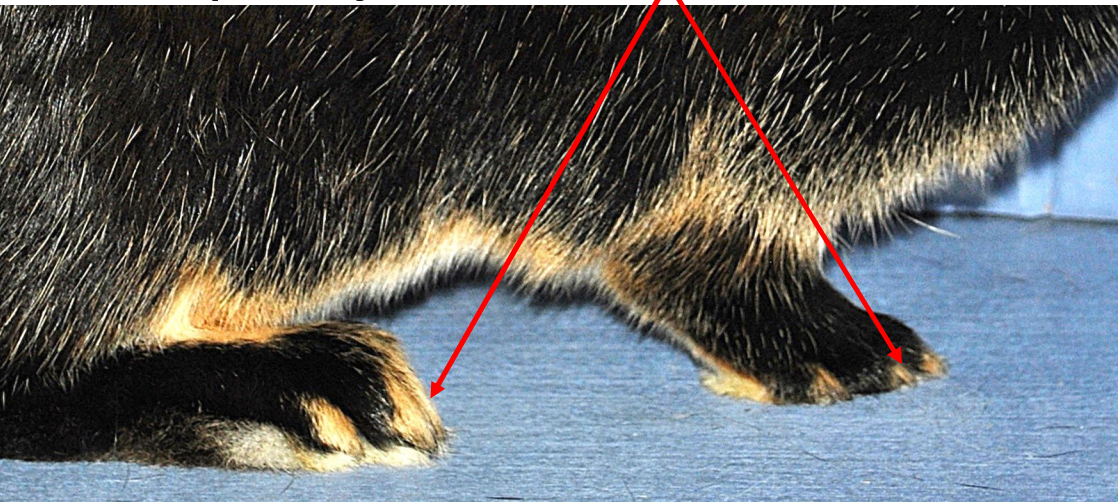
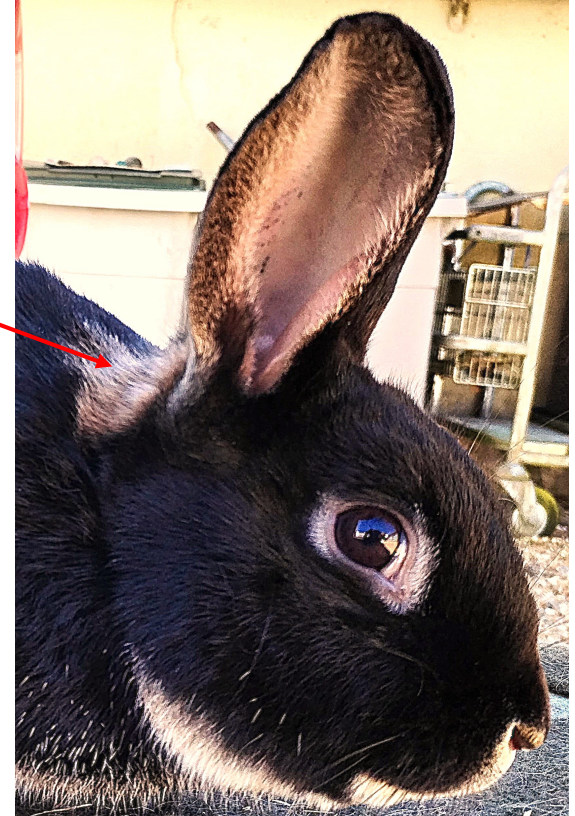
Elles sont bordées de poils jaunâtres.



Marques et zones de coloration

Le triangle sur la nuque, de tonalité « feu » peu intense, est de taille réduite.

Entre les doigts, se détachent des poils jaunâtres.



Marques et zones de coloration

Les parties latérales du corps, des épaules à la croupe, sont parsemées de nombreux longs poils à pointe feu jaunâtre. Ces poils forment une ceinture des épaules à la croupe. Ils peuvent également s'étendre sur les membres ou le dessus de la queue. Régulièrement répartis, ils remontent jusqu'aux 2/3 de la hauteur du tronc. La poitrine est également incrustée de poils noirs ou bleus à pointe jaunâtre.



Marques et zones de coloration

Défauts légers : Marques insuffisamment nettes.

Défauts graves : Poitrine de coloration impure – Absence d'une ou plusieurs marques, marque défectueuse – Tâches jaunâtres sur les joues. Côtés trop fortement parsemés de poils feu jaunâtre, remontant vers la partie supérieure du manteau.



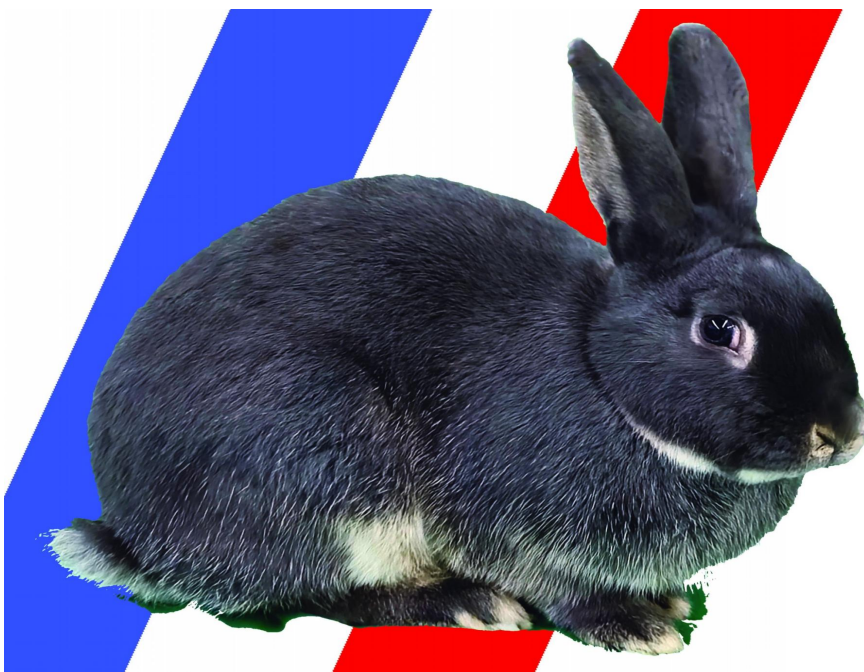
Présentation – mai 2025

Jean-Jacques MENIGOZ
Pascal RUMMELIN



Bibliographie:
Standard projet 2025
Historique F.F.C.
Standard Chèvre Poitevine

Photographies:
Marie-Thérèse DE FRAISSINETTE
Bernard DUPAS
Jean-Paul GOLLIN
Daniel MAUGIN
Eddy MAYEUR
Jean- Jacques MENIGOZ



Contact:

Pascal Claude RUMMELIN
140, route d'Epinal
88220 HADOL 06 02 19 59 21
pascal.rummelin@wanadoo.fr

IN MEMORIAM

*Georges PATISSIER - qui a œuvré au sein de la Commission
Technique et des Standards pour la reconnaissance du
Lapin Chèvre*

*Maurice LAFLURIEL - Premier président du Club
nationale des éleveurs de Lapin Chèvre*